

BPCE L'Observatoire

Quatrième édition de l'étude de BPCE L'Observatoire sur l'Économie du Sport – Le Sport : un poumon économique, social et territorial

Par **José Bardaji**, directeur Études et Prospective

Julien Laugier, économiste

José Correia, économiste-statisticien

Marion Stephan, responsable des études socio-économiques

Paris, le 11 décembre 2025

Le sport occupe une place essentielle dans nos sociétés, apportant plaisir, goût de l'effort, effet bénéfique pour la santé, lien social et émotions. Il représente également une véritable filière économique, souvent sous-estimée, capable de générer sa propre richesse.

Depuis 2020, BPCE L'Observatoire a travaillé à une meilleure compréhension de cette filière, en examinant les contributions des secteurs non marchand (associations sportives, administrations publiques) et marchand, en constante évolution pour répondre aux attentes des Français.

Dans cette 4^e édition de BPCE L'Observatoire consacrée à l'économie du sport, trois volets sont explorés : le dynamisme et les dépenses d'investissement des entreprises du sport, le défi des infrastructures en piscine en France et enfin la demande et l'offre de l'économie du sport.

Acteurs de l'innovation, les entreprises du sport ont pleinement bénéficié des Jeux de 2024

Le nombre d'entreprises du sport en France connaît une croissance significative : +31 % par rapport à 2019, à 147 000 entreprises en 2024. Ce dynamisme, porté par les créations d'entreprises, repose sur deux piliers. Le premier pilier est démographique, comprenant 121 500 entités non-employeuses, majoritairement des micro-entrepreneurs. Le second pilier est économique, constitué des PME, ETI et grandes entreprises qui génèrent plus de 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Trois secteurs concentrent l'essentiel de l'activité : le commerce d'abord, la fabrication, la gestion et la construction ensuite et le sport-spectacle enfin.

Un an après la tenue des Jeux en France, une enquête Audirep / BPCE L'Observatoire menée à l'été 2025 auprès d'un échantillon d'entreprises du sport employeuses (de 6 salariés et plus) permet de mieux les connaître. Les entreprises du sport sont dynamiques. **Elles signalent une activité en croissance** pour 55 % d'entre-elles et même pour 65 % dans les deux ans à venir.

Elles sont nombreuses à avoir **bénéficié d'un effet Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** : 42 % déclarent un impact positif contre 5 % seulement pour les autres entreprises. Pour satisfaire une demande en hausse et en constante évolution, elles se trouvent dans l'obligation d'investir et d'innover. C'est d'ailleurs ce qu'elles font, dans des proportions parfois nettement plus importantes que les autres TPE et PME.

En particulier, plus de la moitié d'entre-elles indiquent commercialiser sur le marché un nouveau produit, bien ou service. En cela, ce sont des entreprises innovantes, dans une proportion significativement supérieure à la moyenne. Si être en phase avec les nouvelles pratiques sportives constitue le premier de leurs défis, les entreprises du sport relèvent aussi le développement commercial et le recrutement de profils compétents.

BPCE L'Observatoire

Un secteur non-marchand incontournable aux nombreux défis, notamment celui de la gestion d'un parc d'équipement vieillissant, en premier lieu les piscines

Que ce soit par les montants mobilisés (plus de 24 milliards d'euros), principalement à destination des équipements, que par la densité du tissu associatif, qui assure le lien entre les collectivités territoriales et les licenciés, le secteur non-marchand joue un rôle de premier plan dans la pratique sportive encadrée en France. Le parc vieillissant de certaines infrastructures constitue toutefois un des principaux défis des collectivités territoriales, en particulier pour les piscines. En effet, la crise énergétique et la vague inflationniste de 2022-2023 ont sensiblement affecté l'équilibre économique de ces infrastructures.

Le parc des piscines en France constitue un patrimoine aquatique stratégique mais vieillissant et inégalement répartie. Ce sont près de 3 800 piscines, principalement construites entre 1960 et 1980. Près de 80 % d'entre elles appartiennent à des collectivités locales. Elles font face à des coûts d'exploitation élevés, accentués par la dépendance aux énergies majoritairement fossiles et les crises énergétiques et inflationnistes récentes. **Les piscines représentent 26 % de la dépense sportive dédiée aux équipements.** De fait, la charge budgétaire d'une piscine est difficilement soutenable pour une petite commune. Le modèle économique est sous pression et nécessite des arbitrages. Couplé à la nécessité de s'adapter aux enjeux écologiques, une mutualisation intercommunale est progressivement mise en place pour assurer la continuité de service sous la contrainte de soutenabilité du financement dédié. De plus, les mises en service de nouvelles piscines reculent au bénéfice de travaux de rénovation. Ces derniers constituent des défis pour maintenir l'accès et la qualité des services aquatiques pour le plus grand nombre.

Enfin, les disparités territoriales demeurent marquées, favorisant les grandes agglomérations au détriment des zones rurales. Si les collectivités investissent **en moyenne 33 euros par habitant et par an**, ce coût varie selon les départements, de 10 euros pour certains à 60 euros et plus pour d'autres.

L'économie du sport : une offre qui s'adapte à une demande en mouvement

Le point de départ porte sur la pratique sportive, qui s'est à la fois renforcée et transformée. Avec plus de 19 millions de licences et autres titres de participation, la pratique sportive dans une structure encadrée n'a jamais été aussi élevée. Dans le même temps, la montée des compétitions événementielles illustre une pratique sportive de plus en plus mixte par les Français, à la fois encadrée et libre.

Pour satisfaire à cette demande mouvante, l'offre est plurielle et adaptative. Elle provient d'abord du secteur non marchand. 220 000 associations sportives sont actives économiquement et résilientes en raison d'un financement principalement privé conjugué à la mobilisation massive de bénévoles. Avec des dépenses supérieures à 24 milliards d'euros, l'État et les collectivités territoriales assurent l'essentiel du sport scolaire et de haut niveau via notamment les rémunérations des professeurs d'EPS et les équipements sportifs. L'offre de sport est utilement complétée par le secteur marchand et ces 147 000 entreprises qui ont généré un chiffre d'affaires de 80 milliards d'euros en 2024.

Au total, l'économie du sport représente une activité de 78 milliards d'euros, soit 2,7 % du PIB. 61 milliards d'euros correspondent à la consommation effective des ménages, incluant aussi bien l'achat d'articles de sport que des abonnements à des salles de sport, et 18 milliards d'euros proviennent des dépenses d'investissement. Cette décomposition entre la consommation et l'investissement est très proche de celle de l'ensemble de l'économie. Toutefois, l'économie du sport se distingue par la provenance de cette richesse. À 37 %, elle est

BPCE L'Observatoire

issue du secteur non-marchand contre 31 % pour l'économie dans son ensemble. Cette donnée signale en creux deux faits saillants. Le premier fait est l'importance donnée par les pouvoirs publics au sport, comme une illustration des multiples bénéfices que le sport emporte avec lui. Le second fait, corollaire du premier, avertit que ce chiffre de 2,7 % est réducteur pour mesurer la réelle contribution économique, sociale et sociétale du sport en France.

Toute utilisation de ces données doit s'accompagner de la mention « BPCE L'Observatoire ».

À propos de BPCE L'Observatoire

BPCE L'Observatoire recouvre l'ensemble des publications et des études réalisées par les économistes et les experts métiers du Groupe BPCE sur les sujets d'économie et de société, en lien avec nos activités de banquier et d'assureur. Tout au long de l'année, de nombreuses thématiques sont traitées : immobilier, épargne, entreprise, assurance, paiement, santé, sport, etc.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et le quatrième de la zone euro par les fonds propres. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective négative), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

Contacts presse Groupe BPCE

Marine Robin : marine.robin@bpce.fr / 06 11 66 78 17

Fanny Kerecki : fanny.kerecki@bpce.fr / 06 17 42 16 33

Mélissa Bourguignon : melissa.bourguignon@bpce.fr / 06 17 56 95 37



groupebpce.com